

Réapprendre à compter

Claude Dionne

Volume 18, numéro 2, automne 1989

Sous-dénombrement et estimation de population

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010014ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010014ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dionne, C. (1989). Réapprendre à compter. *Cahiers québécois de démographie*, 18(2), 243–245. <https://doi.org/10.7202/010014ar>

Réapprendre à compter

Claude DIONNE*

Au Canada, la principale source de données sur l'état de la population est le recensement. Par habitude, le démographe assimile population réelle et population recensée. Certes, il sait qu'aucune source n'est parfaite, mais il est commode de ne pas trop se poser de questions sur la qualité du recensement. Et puis, y a-t-il des solutions de rechange ?

Le démographe calcule donc, en toute bonne conscience, ses indices courants sur la base du recensement : des séries d'indices de fécondité, des tables de mortalité, de nuptialité et d'activité. Ce n'est que lorsqu'il fait appel à des méthodes dites de résidu, par exemple dans l'estimation des soldes migratoires selon l'âge, qu'il se sent vraiment mal à l'aise. L'erreur censitaire prend alors le pas sur le phénomène à mesurer, soit la migration nette. Dans l'ensemble toutefois, il ferme pudiquement les yeux devant un problème pourtant flagrant.

Statistique Canada évalue le sous-dénombrement depuis le recensement de 1966. Les résultats de cette évaluation sont disponibles, mais peu publicisés. Notamment, Statistique Canada publie des tableaux sans les avertissements qui s'imposeraient. Que le taux de sous-dénombrement chez les hommes de 20-24 ans soit de l'ordre de 11 %, il semble cependant qu'il y ait là matière à mise en garde !

Quelles sont les solutions possibles au problème du sous-dénombrement censitaire ? La première consiste à prendre des mesures pour améliorer le dénombrement censitaire même. Il s'agit de mesures administratives (listes d'adresses plus complètes, agents recenseurs mieux formés, publicité, etc.) ou de mesures statistiques (imputations aléatoires). Statistique

* Bureau de la statistique du Québec, Québec.

Canada a réussi en 1981 à atténuer le sous-dénombrement, mais le problème essentiel demeure : une sous-estimation de base de 2 % et une structure par âge biaisée, surtout parce qu'on rejoint difficilement les jeunes adultes. D'ailleurs, le recensement de 1986 marque une importante détérioration du dénombrement. Même si elle ne vise pas à régler complètement le problème, la solution qui consiste à améliorer le recensement n'est pas à négliger. Mais il arrive un point où le rapport coûts-bénéfices devient exorbitant. Il en coûterait une petite fortune pour passer de 2 % à 0,5 % de sous-dénombrement. La solution du «statu quo amélioré» est préconisée par plusieurs démographes, dont Nathan Keyfitz; c'est cette solution qu'a adoptée Statistique Canada jusqu'ici.

À l'opposé, certains statisticiens, se fondant sur des méthodes d'échantillonnage sophistiquées, proposent une correction systématique du recensement. C'est la solution qu'a proposée Barbara Bailar, du *U.S. Bureau of the Census*, et qui n'a pas été adoptée, du moins pas encore. On évalue le dénombrement à l'aide d'un échantillon postcensitaire dans lequel on tient compte des caractéristiques des enquêtés. Par la suite, on corrige en fonction de ces résultats le dénombrement de toutes les strates de la population, selon toutes ses caractéristiques. La sous-population ainsi corrigée est probablement plus proche de la réalité que la sous-population non corrigée, mais pas assurément. C'est ce doute qui empêche bien des statisticiens et bien des administrateurs d'adopter la correction aléatoire systématique. De plus, certains diront que l'ajout d'«individus mathématiques» ferait perdre tout son sens au recensement, qui est un dénombrement et non une estimation.

Une autre voie possible serait d'évaluer la population à l'aide d'une combinaison de fichiers administratifs, le recensement demeurant la principale source de données. Céline Fortier et Ronald Raby proposent ce genre de démarche dans un article de ce numéro. Il s'agit de bien distinguer la population estimée de la population recensée, les deux types de données pouvant coexister. La correction du dénombrement se pratique à un niveau agrégé, la province par exemple, et ne couvre pas toutes les données du recensement.

Enfin, une solution — illustrée dans ce numéro par Normand Thibault — consiste à substituer un autre fichier au recensement. Il ne s'agit plus d'une méthode d'estimation, mais de dénombrement. Il faut, pour la mettre en pratique, disposer

d'un registre universel de la population. Au Québec, le fichier d'inscription des bénéficiaires de la RAMQ constitue un tel registre. Certes, son exploitation exige une épuration préalable, mais il fournit un compte plus complet de la population et une structure par âge moins biaisée que le recensement. Malheureusement, ce type de fichier n'est pas exploitable dans toutes les provinces et ne couvre que très peu de caractéristiques.

Faut-il renoncer au recensement ? Certes pas. Il demeure l'outil le plus précieux pour décrire l'état de la population. Faut-il renoncer à évaluer correctement la population ? Certes non. Le démographe doit faire tous les efforts possibles pour bien cerner la réalité. La réduction de la taille des ménages, la mobilité géographique, l'activité des deux membres du couple et leur séparation fréquente sont des caractéristiques qui jouent à l'encontre de l'exhaustivité du recensement. Il est désormais illusoire de penser que le recensement livrera à lui seul des résultats satisfaisants. Il nous faut, démographes et statisticiens, réapprendre à compter.